



DEMANDE D'ALLEGEMENT DE FORMATION MF2 VALIDATION D'EXPERIENCE

Les titulaires d'une qualification « Enseignant niveau 3 », obtenue de façon pleine et entière (sans équivalences ou dispositifs similaires) issue de l'École Française de Plongée peuvent demander des allègements de formation afin d'obtenir le brevet FSGT de Moniteur Fédéral 2^{ème} degré (Enseignant niveau 4) s'ils peuvent justifier d'une expérience significative dans la formation et la certification de brevets d'encadrant et d'enseignant.

Toute demande s'effectue par le formulaire ci-dessous qui doit être renseigné et envoyé à :

equivalence@plongee.fsgt.org

La demande d'allègement de formation doit en outre être obligatoirement signée :

- **par le président de son club, qui valide ainsi une réelle implication de la part du candidat au sein de l'entité affiliée à la FSGT,**
- **et par un tuteur MF2 FSGT qui atteste ainsi de la compétence pédagogique de formateur de cadres et de la connaissance et maîtrise des cursus FSGT du candidat.**

La décision de la commission Formation/Équivalence est rendue par mail au demandeur et président de son club. Il appartient ensuite au candidat de s'inscrire sur un stage fédéral et de transmettre la décision de la commission au président de jury.

ALLEGEMENT POSSIBLE POUR UN STAGE FINAL :

Sous certaines conditions, les candidats peuvent être dispensés de la réalisation d'un stage préliminaire afin de s'inscrire à un stage final de moniteur fédéral 2° FSGT.

Notons que les candidats devront, par ailleurs, répondre à l'ensemble des autres prérequis du Manuel du Moniteur FSGT et qu'ils devront également justifier d'un niveau d'expérience PA 60 suffisant.



DEMANDE ALLEGEMENT FORMATION MF2

VALIDATION D'EXPERIENCE

Je soussigné,

Nom : Prénom :

☎ : ☒ :

N° de Licence FSGT : Club :

Adresse :

Nom du président : ☒ du président :

Nom tuteur MF2 FSGT : ☒ du tuteur :

Titulaire de la qualification depuis le certifie répondre aux pré-requis demandés et sollicite la Commission Equivalence de la FSGT pour des allègements de formation en vue de la certification du Moniteur fédéral 2^{ème} degré.

Afin que la commission puisse prendre la décision la plus adaptée, je m'engage à transmettre, conjointement à cette demande, un **Livret de formation MF2** dument rempli.

Date :

Signature du demandeur :

Signature du président du club :

Signature du tuteur MF2 FSGT:

DECISION DE LA COMMISSION D'EQUIVALENCE

Le candidat est dispensé de :

1- Stage préliminaire

Observations :

.....
.....
.....
.....

Date :

Nombre de dispense accordée :

Pour la commission Formation / Équivalence, noms et signatures :